



N° BLA/95 - 5 mai 1976

LE CORAN

M. Hamidullah

Pendant 23 ans, le Prophète Mohammed a reçu la révélation coranique par fragments. Le Coran en est le recueil. Les messages sont parvenus dans toutes les circonstances de la vie du prophète : au milieu du sommeil, en voyage sur sa chamelle, au cours des repas, suivant la volonté de Dieu.

Comment son entourage a-t-il senti cela ? Ils ont décrit ce qu'ils voyaient. Au début des révélations, quel que fut le temps, le prophète transpirait. Il devenait immobile dans l'attitude dans laquelle il se trouvait. Il pesait alors extrêmement lourd, au point que sa chamelle ne pouvait plus le porter. Son secrétaire dit qu'un jour : "au cours d'une révélation, il était si près du prophète que la jambe de ce dernier se trouvait sur la sienne. Il crut que son fémur allait craquer sous ce poids". Un jour qu'il faisait le sermon dans la chaire, il fut pris d'extase et resta immobile comme une statue. Tels sont les signes extérieurs.

Le prophète était un illettré. La toute première révélation qu'il a reçue est celle-ci : "lis, au nom de ton Seigneur, qui a créé l'homme d'une goutte de sang coagulé. Lis : au nom de ton Seigneur qui est généreux, qui a enseigné à l'homme au moyen de la plume ce qu'il ne savait pas". En d'autres termes, la plume est le dépositaire de la civilisation et de la culture aussi bien dans les questions spirituelles que dans les matérielles. C'est la toute première révélation à un illettré. C'est édifiant et nous en verrons les conséquences. Un illettré reçoit l'ordre de la part de Dieu de lire. Il fera diffuser dans sa communauté la science de la lecture et de l'écriture et cela est très important pour la conservation du Coran. Sans vouloir comparer avec les autres livres sacrés des autres religions, je vais vous dire comment le Coran fut rédigé et transmis à la postérité.

Un des plus anciens biographes du prophète, mort en 150 de l'Hégire, donc à la fin du 8^{ème} siècle, dont l'ouvrage n'a jamais été édité, mais qui va l'être prochainement au Maroc, a écrit : "Lorsqu'un fragment lui était révélé, il le récitait d'abord dans l'assemblée des hommes, puis dans l'assemblée des femmes. Après il appelait un de ses compagnons lettrés et le lui dictait afin de faire connaître ce fragment dans la communauté. Il ne voulait pas que la connaissance du Coran soit le monopole de quelques-uns, mais il voulait qu'elle soit à la portée du plus de personnes possibles dans la communauté. Le secrétaire auquel le prophète dictait des messages en faisait des copies et les répandait dans toute la communauté. Cela date des origines de l'Islam. Vers la cinquième année de l'Islam, avant l'Hégire, il y a déjà des copies des fragments chez divers compagnons du prophète.

Le Coran que nous possédons aujourd'hui n'a pas été rédigé chronologiquement, ce n'était pas nécessaire. Cela a compliqué la tâche des rédacteurs du Coran. A chaque fois que le prophète recevait un fragment de Coran, il précisait aux secrétaires où il devait trouver place dans l'ensemble. L'ordre actuel du Coran a été imposé par le prophète lui-même. L'ordre n'est pas chronologique, il n'est pas

non plus par sujets traités ; les sujets sont dispersés. Prenons pour exemple l'histoire de Jésus. Il y a un certain nombre de passages le concernant. Ils sont dispersés à travers le Coran.

L'arabe était jusqu'alors une langue parlée. Le Coran est le premier document arabe écrit. On est donc au début d'une science littéraire et tout le monde n'était pas habile. D'où des possibilités d'erreur. Il a aujourd'hui des points "diacritiques", c'est-à-dire des points qui servent à distinguer les lettres de même forme. A ce moment-là ils n'existaient pas. Il n'y avait que 14 signes pour 28 lettres, d'où confusions possibles de lettres, de mots et de sens. Il n'y avait pas non plus de voyelles écrites. Par exemple "qil" pouvait se lire "quatala = tuer" ou "qutila = être tué". C'est dans ces conditions difficiles que commence la rédaction du Coran, avec un alphabet nouveau et incomplet.

Le Prophète demande à chaque membre de la communauté d'avoir une copie du Livre de Dieu et d'apprendre par cœur le texte pour pouvoir le réciter au moins cinq fois par jour dans les prières. Cela fait pour chacun : un texte écrit et un texte oral qui se complètent au cas où il y aurait des fautes de transcription ou bien s'il y a des trous de mémoire.

Le Prophète prend encore une mesure pour préserver l'intégrité du texte. Il demande à chacun de ne pas se contenter d'un texte écrit, mais d'étudier ce texte devant un maître. D'abord, ce maître, c'est le prophète lui-même. Il donnait lui-même l'autorisation d'être maître à qui connaissait bien le Coran.

En plus de cela, il avait l'habitude, pendant le mois de Ramadhan, de réciter à haute voix tout le Coran révélé jusque là, dans l'ordre qu'il donnait au texte. Les possesseurs des copies venaient alors à la mosquée, collationnaient et corrigeaient le texte selon la récitation du prophète.

La dernière année de sa vie, le Prophète fit cela 2 fois sur l'ordre de Gabriel. Il en conclut qu'il devait mourir bientôt et qu'il ne serait pas en vie au Ramadhan suivant.

Ce fut ainsi que le Coran fut rédigé du vivant du prophète. Depuis, la communauté musulmane a conservé certaines de ces pratiques. Maintenant, on possède le texte entier. Si quelqu'un veut étudier le Coran uniquement pour pouvoir le lire, il va chez un maître et le lit du début jusqu'à la fin. Le Maître alors donne un certificat à son élève pour lui dire qu'il lui a transmis le texte et l'intonation apprise près de son propre maître, qui l'avait reçue du sien, remontant ainsi jusqu'au prophète.

J'ai fait des études, je possède des diplômes ; mais le plus précieux est ce papier où il est écrit : "J'ai transmis à mon enfant Hamidullah le texte du Coran, comme je l'ai reçu de mon maître, lui du sien, remontant jusqu'au prophète et je prie que Dieu le guide dans le bon chemin". C'est une habitude conservée dans la communauté musulmane. Un détail, j'étais déjà professeur à l'université lorsque j'ai fait cette étude. Je l'ai faite à Médine.

Maintenant, quelques détails sur l'histoire de la rédaction et la conservation du Coran. Nous avons vu ce que le prophète a fait pour cela. Jusqu'à la fin de la vie du prophète, il y avait possibilité d'une nouvelle révélation. A sa mort, il n'y avait pas une seule copie officielle complète du Coran.

La communauté s'était considérablement agrandie pendant la vie du prophète. Certains ne possédaient pas les révélations des premières années. Tout le monde n'était pas toujours à la Mecque ou à Médine. Personne ne possédait le texte entier. Certains compagnons avaient appris le texte entier (une dizaine peut-être). C'était une question privée. Il fallait un texte authentique complet. A la mort du prophète, il y eut une guerre avec la tribu des Banu Hanifa dans le Nejd actuel. Un chef de cette tribu s'était proclamé prophète. Il y eut une bataille inégale. L'armée du Calife Abu Bakr n'avait qu'environ 10.000 hommes. L'ennemi avait 50.000 hommes. La guerre a duré plusieurs semaines. L'armée musulmane vit qu'elle ne pouvait facilement avoir la victoire. Un musulman, Salim, se mit à chercher ceux qui connaissaient bien le Coran. Il y avait environ 300 personnes. Ils jurèrent de se lancer sur l'ennemi et de revenir victorieux. Ils se lancèrent, furent massacrés, mais l'ennemi fut vaincu. Cette victoire fit perdre tous les meilleurs connaisseurs du Coran. A la mort de Salim, tout le monde fit le deuil. Le Calife se demanda alors ce qu'il fallait faire pour sauvegarder le texte du Coran. On décida alors d'écrire le Coran tout entier dans un livre. La rédaction en fut confiée au secrétaire particulier du prophète, un jeune homme qui avait écrit les différents fragments sous la dictée du prophète. A Médine, on demanda à ceux qui avaient des fragments du Coran corrigés au cours du mois de Ramadhan, pendant la lecture du prophète, de les apporter à la Mosquée et de les montrer au secrétaire dont on a parlé. Il n'était pas seul pour faire ce travail, il avait des collaborateurs désignés

par le Calife. Le Calife demanda également qu'on n'écrive aucun texte qui ne soit donné par deux témoignages directs, et cela par souci d'intégrité du Coran.

Le Coran rédigé fut relu trois fois par le secrétaire du prophète. Il le remit ensuite au Calife qui le déposa dans le trésor officiel. Son successeur, le Calife Omar, qui étendit l'Islam jusqu'au Maghreb et jusqu'au Turkestan, ne put rien faire pour le Coran.

Du temps d'Othman, le troisième, l'Islam s'étendit à l'Andalousie et aux frontières de la Chine. Et cela 15 ans après la mort du prophète. C'est à ce moment que le Coran fut promulgué et édité.

Un officier revenant d'Arménie, alla rendre visite au Calife avant d'aller en famille. Il lui dit : "O Commandeur des croyants, prend soin de la communauté de mon Maître". Le Calife lui demanda des précisions. Il lui répondit que des divergences existaient entre Syriens et Iraquiens de l'armée islamique pour la récitation du Coran et que cela était une cause d'oppositions violentes. Il fallait y mettre fin. Alors le Calife Othman demanda au secrétaire de reprendre le livre mis en lieu sûr par le Calife Abu Bakr et d'en faire sept copies. Puis il fit lire chacune des copies à la mosquée devant la communauté musulmane. Lorsque le Calife sut qu'il n'y avait pas d'erreur, il les envoya dans le monde islamique tout entier et ordonna que ces copies officielles soient les modèles exclusifs de tout autre copie et que tout texte divergent soit détruit. Le Coran d'aujourd'hui est donc cette version d'Othman, copiée sur celle d'Abu Bakr.

J'ai rencontré il y a 45 ans, alors que j'étais étudiant en Sorbonne, un professeur allemand, troisième directeur d'un institut spécialisé dans l'étude du Coran. L'Institut était à la recherche de copies du Coran. Il en possédait déjà 42.000, soit complètes, soit en fragments. Leur but était d'étudier chaque texte dans le détail pour voir s'il n'y avait pas des variantes. En 1939, ils n'avaient trouvé aucune variante, mais seulement des fautes de copistes. Il peut y avoir des mots ajoutés ou d'autres omis, mais cela ne change pas le sens. Cet Institut a disparu avec son personnel pendant la deuxième guerre mondiale, sous les bombardements. Mais on peut retrouver les originaux, car cet Institut ne possédait que les copies de ces originaux.

Le Coran parle de Jésus, de Marie et de questions relatives au christianisme. Un chapitre s'intitule Mariam, Marie Vierge. Toutes les confessions chrétiennes n'acceptent pas tout ce qui y est dit. L'image du Christ et du christianisme dans le Coran est devenue un problème scientifique. Ceux qui ne veulent pas croire cette révélation divine, s'interrogent sur les sources de cette connaissance. Le christianisme dans le Coran, n'est celui d'aucune confession chrétienne. On peut donner des exemples. Le Coran dit que Jésus n'a pas été crucifié et qu'il n'est pas mort. Un sosie fut mis à sa place. Contrairement aux autres chrétiens, les chrétiens gnostiques avaient cette même croyance. Deuxième exemple : les musulmans disent que Jésus est né d'une vierge, sans père. Beaucoup de confessions chrétiennes l'affirment et à ce sujet, musulmans et chrétiens sont alliés. Troisième exemple : le Coran appelle Jésus le Verbe de Dieu. Les chrétiens emploient aussi ce terme, mais je ne sais s'il est pris dans le même sens. 4° : Jésus est appelé Esprit de Dieu dans le Coran. Je ne pense pas que les chrétiens emploient ce terme pour désigner Jésus. Ils parlent par contre de l'Esprit de Dieu venu déposer le Verbe de Dieu dans le sein de Marie. Cinquième exemple : nous n'admettons pas que Jésus ait la qualité de divinité dans la Trinité. Certains chrétiens comme les Ariens pensaient à ce sujet comme le Coran. Jésus se dit esclave de Dieu, messenger de Dieu, envoyé vers les Ismaélites. Le Coran emploie ce mot d'esclave ou de serviteur pour tous les prophètes, même pour Mohammed. Un jour où je lisais le Nouveau Testament, un passage m'a intrigué. Jésus est ce serviteur bien-aimé de Dieu, prêté par Isaïe. Pour moi cela signifie que le Coran et les Évangiles ne sont pas contradictoires.

Le Coran est très respectueux de Marie Vierge et de la naissance de Jésus. Il y a des variantes de détail avec les évangiles. J'ai lu dans un évangile que Jésus avait des frères et des sœurs, Marie avait donné naissance à d'autres enfants. Le Coran ne le reconnaît pas.

Les miracles de Jésus sont aussi mentionnés dans le Coran : guérisons de malades, résurrection de morts. Le Coran parle aussi de l'enseignement de Jésus : adorer le Dieu unique, être charitable, ne pas opprimer... Les musulmans sont d'accord avec cet enseignement moral.

Les Traductions du Coran.

Le Coran est en langue arabe. Les langues changent au cours des siècles. On ne comprend plus le français du Moyen-Age. Il en va de même de l'anglais et de l'allemand, qu'on soit étranger ou de la langue.

Le Coran existe depuis 14 siècles. Il est le premier livre écrit en langue arabe. Il y a eu ensuite le développement littéraire et scientifique. L'orthographe de la langue du Coran et de l'arabe d'aujourd'hui est la même. Il va de même de la grammaire, de la prononciation. Si le Prophète revenait aujourd'hui en parlant la langue de son époque, les arabophones le comprendraient. La langue arabe est en quelque sorte fossilisée et c'est pour moi une grâce divine. Si le Coran était écrit en une langue devenue aujourd'hui incompréhensible, Dieu aurait dû envoyer un nouveau prophète, mais ce n'est pas nécessaire. J'en conclus qu'un message divin ayant valeur universelle devait être rédigé dans une langue qui ne bouge pas.

Du temps du Prophète, un Persan devenu musulman fit remarquer la difficulté de pouvoir lire le Coran pour des non arabophones. Il voulait pouvoir prier avant d'avoir pu apprendre le texte sacré par cœur. Le prophète permit à un de ses compagnons, persan d'origine et connaissant bien l'arabe, SALMAN EL-FARSI, de traduire la première sourate en persan. Les Persans la réciteraient dans leur prière jusqu'à ce qu'ils sachent par cœur le texte arabe. Ce fut la première traduction partielle.

Il y a actuellement environ 130 traductions du Coran, soit partielles, soit complètes. En français il y en a 37 ; en anglais 84... en latin 27, en grec ancien, aucune. Pourtant les Grecs furent pendant un millénaire voisins des musulmans. Ils ont combattu l'Islam par l'épée, mais pas par la plume. A Rome, par contre, les traductions étaient faites pour la polémique.

Parmi les traducteurs, il y eut des musulmans et des non-musulmans. La meilleure traduction latine est celle de Maracci, même si les notes sont méchantes pour un musulman.

En français, la toute première est de Savary. Le style est beau et poétique, mais la traduction n'est pas fidèle. La plus fidèle est celle de Kasimirsky. C'est un Polonais, donc un étranger, professeur aux Langues Orientales à Paris, qui possède une maîtrise de l'arabe et du français.

Voici quelques passages du Coran en arabe et en modulation liturgique. Le premier est la Fatiha qui est pour les musulmans ce que le Notre Père est pour les chrétiens. (Le professeur psalmodie ces passages). En voici la traduction : "Au nom de Dieu le très miséricordieux, le tout miséricordieux, Maître du jour de la Rétribution. C'est Toi que nous adorons, et c'est toi dont nous implorons le secours. Dirige-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux à qui tu as fait faveur, non pas de ceux qui se sont égarés ou qui ont encouru la colère".

Le deuxième passage est cadeau divin fait à la communauté musulmane par l'intermédiaire du prophète, au cours de son ascension. Dieu lui remet en cadeau les deux derniers versets du 2^{ème} chapitre du Coran, avant son retour sur Terre.

J'ai médité longtemps sur ces deux versets en me demandant pourquoi ils étaient considérés comme le cadeau divin à l'humanité. Voici mon interprétation personnelle : dans le premier verset on enseigne un esprit de tolérance, de continuité et d'universalité. Il dit en effet qu'il faut croire à tous les prophètes et à tous les livres révélés par Dieu. L'islam n'est pas quelque chose de nouveau. C'est la religion universelle qui récapitule et complète toutes les autres.

Dans le deuxième verset il est dit : "Dieu ne charge personne (ou n'attache personne ?) sinon selon sa capacité". Si Dieu nous demandait la perfection, qui réussirait ? Le prophète dit un jour : "Si Dieu demandait des comptes strictes à chacun, personne ne réussirait". Quelqu'un lui dit : "Pas même toi, ô Envoyé de Dieu". Il répondit : "A moi non plus si la miséricorde de Dieu ne descendait sur moi". Il n'y a pas de meilleure nouvelle pour l'homme naturellement faible.

Questions.

- Mohammed est le dernier des prophètes. Il n'y en aura plus après lui.

- Il y a beaucoup de traductions du Coran, car aucune traduction n'est parfaite.

Le Contenu du Coran.

Dans le Coran il y a tout ce qui concerne la vie humaine : ce qu'il faut croire, comment prier, comment combattre l'armée adverse, comment gouverner, bref tout ce qui concerne la vie de l'homme dans tous ses aspects, la description de l'au-delà, du jugement, du Paradis, de l'Enfer... Le Coran est le livre de l'au-delà. On y trouve la création de l'Univers, de l'homme, des espèces, l'exclusion d'Adam du Paradis, l'histoire de tous les prophètes, de leurs contemporains. Le Coran est aussi l'histoire de l'humanité en quelque sorte. Il n'est pas la biographie de Mohammed. On ne peut le comparer avec les évangiles qui sont la biographie de Jésus (que soit bénie sa mémoire !). Il est le guide pour l'homme. L'Histoire passée de l'humanité est donnée en exemple. On y trouve les attributs de Dieu, mais la nature de Dieu n'y est pas décrite : Il contient les meilleures hymnes et prières. Bref, d'un côté il y a tout ce qui concerne l'homme, d'un autre ce qui concerne les sciences. J'ai trouvé 169 passages sur la botanique. Dernièrement un passage m'a beaucoup intrigué : "Dieu dit : nous avons construit le ciel et nous développons". S'agit-il de l'expansion de l'Univers, je ne sais pas. On parle de minerais, d'animaux... etc... Le musulman pieux pense qu'aucun problème juridique ou autre concernant l'homme, n'est absent du Coran. Il n'y a que des allusions, non des détails. On parlera de prier, mais ce sera le prophète qui fixera le nombre de prières quotidiennes. Pour l'héritage, on aborde les détails : la manière de partager les biens entre les héritiers.

L'interprétation du Coran.

Chacun explique selon ce qu'il comprend. Il y a autant de commentaires que d'auteurs. Les juristes sont plus qualifiés pour interpréter. Si on est libre d'accepter ou de refuser les commentaires, on accepte les interprétations de droit exprimées dans les livres des différentes écoles juridiques de l'Islam, les livres de droit islamique. On y parle des ablutions, des prières, du jeûne, du pèlerinage, de l'aumône, mais aussi du commerce, du droit constitutionnel, du droit international...

- Y a-t-il en Islam une idée d'élection, de peuple élu ?
- Si la langue arabe est modèle définitif de la révélation, cela implique que le peuple qui parle cette langue devient le gardien définitif du livre original.
- Si toute une série de pratiques extérieures et intérieures est fixée dans le temps et l'espace, cela nous amène en Occident à une certaine vision limitative du message de Dieu transmis par le prophète et qui est cependant un message à l'infini. Est-ce que cette idée d'élection existe ? La communauté musulmane la perçoit-elle ?

R. - Le Coran est en arabe mais n'est pas réservé aux arabes. Je ne suis pas arabe moi-même. Dieu révèle son message dans une langue qui est la meilleure des langues. Il est nécessaire de l'apprendre pour comprendre le Coran, mais on peut aussi utiliser des traductions. Le Coran est pour tout le monde.

- Le Coran ou plutôt sa langue s'est fossilisée. Est-ce qu'un message fossilisé peut être valable pour tous les temps, car les époques et les mentalités changent ? Il y a des exigences actuelles qui rendent difficiles les pratiques. Comment tout concilier avec l'esprit et la lettre du message du Coran ?

R. - La réponse est simple. La communauté n'a pas eu besoin de changer la religion entre l'époque du prophète et maintenant. Les pratiques peuvent être dures en théorie, mais pas en fait. Pour le jeûne, je connais des ouvriers qui jeûnent. Quant aux prières, on peut les faire toutes par exemple en 2 ou 3 fois par jour. Le prophète l'a fait en certaines circonstances.

- Vous avez parlé du Verbe de Dieu en disant que cette expression n'avait pas le même sens chez les musulmans et les chrétiens. Pourriez-vous nous préciser cela ?

R. - Par parole le musulman entend le commandement : Fait, qu'il soit ! et la chose est faite. Telle s'est passée la naissance de Jésus qui a existé parce que Dieu a dit la parole qui le fait exister. Ainsi en est-il aussi d'Adam qui, lui, n'avait même pas une mère. De même l'Esprit de Dieu est aussi le synonyme de la Parole de Dieu.

- On constate les carences pour la formation des enfants de travailleurs immigrés musulmans. Il y aurait beaucoup à faire.
- On ne peut ni prier, ni jeûner à la place de quelqu'un, mais on peut faire l'aumône ou faire le pèlerinage pour quelqu'un qui est empêché ou qui est mort avant de le faire. Dans ce cas les héritiers pourront le faire à la place du mort en se servant de son héritage.
- Lorsqu'on dit que l'arabe est figé, on ne veut pas dire qu'il n'y a pas possibilité de créer de nouveaux mots.

Le Professeur Hamidullah a omis de nous dire qu'il était lui-même l'auteur d'une traduction du Coran au Club français du Livre en 1959.

Monsieur HAMIDULLAH
Supplément à PARIS-BABEL



<p>S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74</p>
--